

## Technip Energies remporte le plus grand projet de production d'hydrogène par électrolyse en Inde auprès de NTPC

Technip Energies (PARIS:TE) a remporté un contrat d'ingénierie, de fourniture des équipements, de construction et de mise en service (EPCC) auprès de NTPC pour son projet d'usine de production d'hydrogène par électrolyse situé à Vindhyachal, Madhya Pradesh, Inde.

Le contrat couvre la livraison d'une usine de production d'hydrogène de 5 mégawatts utilisant la technologie d'électrolyse à membrane échangeuse de protons (PEM) alimentée en électricité par une centrale thermique. Cette installation est adaptée à la production d'hydrogène vert à grande échelle, l'alimentation électrique de l'électrolyseur pouvant être remplacée dans le futur par de l'électricité décarbonée.

NTPC met en place cette usine à côté de deux autres unités : la première, une installation qui capture le CO<sub>2</sub> du flux de gaz de combustion de la centrale thermique, et la seconde, une unité de méthanol qui utilise le CO<sub>2</sub> capturé et l'hydrogène produit, via l'électrolyseur PEM fourni par Technip Energies, pour le transformer en méthanol vert.

**Davendra Kumar, Senior Vice President India Business Unit chez Technip Energies**, a déclaré : « *Nous sommes ravis d'avoir remporté ce projet de production d'hydrogène par électrolyse auprès de NTPC. Ce contrat illustre notre engagement pour accélérer la transition énergétique et nos capacités de gestion de projets dans les énergies décarbonées. C'est un honneur de faire partie de l'un des tout premiers projets d'hydrogène de cette envergure basés sur l'électrolyse à PEM en Inde, qui marque une étape importante vers la décarbonation du secteur énergétique indien.* »

### **Pour en savoir plus sur les capacités de Technip Energies dans l'hydrogène vert :**

Technip Energies est prêt à mener la vague de l'hydrogène dans les applications décarbonées. Forts de nos 50 ans d'expérience dans le secteur, nous nous appuyons sur notre expertise, nos technologies propriétaires, nos nombreux partenariats et notre excellence d'exécution pour accélérer la transition énergétique et notre engagement en faveur d'une société bas carbone.

Plus d'informations sur : <https://www.technipenergies.com/markets/hydrogen>

## À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO<sub>2</sub>. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains («ADR») négociés de gré-à-gré aux Etats-Unis.

Pour plus d'informations : [www.technipenergies.com](http://www.technipenergies.com)

---

## Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

### Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Ces déclarations prospectives concernent généralement des événements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris dans leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, croyances et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant les développements et les conditions commerciales futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il ne peut y avoir aucune garantie que les développements futurs affectant Technip Energies seront ceux que Technip Energies anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies comportent des risques et des incertitudes (dont certains sont significatifs ou indépendants du contrôle de Technip Energies

et des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de l'expérience historique de Technip Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient différer significativement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour toute information concernant les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez consulter les facteurs de risque de Technip Energies énoncés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis, qui incluent l'amendement n° 4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le formulaire F-1 déposé le 11 février 2021. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

---

## Contacts

### Relations Investisseurs

Phil Lindsay  
Vice-président Relations Investisseurs  
Tel: +44 203 429 3929  
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@technipenergies.com)

### Relations avec les médias

Stella Fumey  
Directeur Relations Presse & Communication Digitale  
Tel: +33 1 47 78 39 92  
Email: [Stella Fumey](mailto:Stella.Fumey@technipenergies.com)

Jason Hyonne  
Chargé des Relations Publiques  
Tel: +33 1 47 78 22 89  
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@technipenergies.com)